

KARIMA DELLI : POUR UNE ECONOMIE DE PARTAGE

Paul Germain

Karima Delli, Blablacar, c'est... c'est écolo ?

Karima Delli

Tout d'abord ça permet de...oui, ça permet de réduire le trafic, c'est-à-dire que quand vous partagez un véhicule et qu'il est plein et bien ça fait moins de voitures sur la route. Ça c'est la première chose. La deuxième chose qui est importante, il faut savoir que les transports, c'est vraiment un des secteurs les plus polluants. Alors, on ne va pas revenir sur toutes les questions de pollution, etc., mais aujourd'hui, il vaut mieux privilégier le covoiturage, que chacun soit individuellement, notamment...

Paul Germain

Blablacar, c'est bon pour le climat ?

Karima Delli

C'est, c'est assez bon pour le climat, oui. C'est une mobilité novatrice. Il vaut mieux aujourd'hui partager que de devoir être dans des consommations individuelles.

Journaliste

Mais moi, il y a quand même quelque chose qui me dérange un peu c'est que Blablacar, c'est un intermédiaire qui demande de l'argent. Est-ce qu'on peut encore dire que c'est vraiment du covoiturage ?

Karima Delli

Bah, c'est du covoiturage, c'est une mise à disposition de la relation entre deux personnes. Et moi j'aime pas trop dire ce que vous dites¹ tout à l'heure ... Hein, votre question elle est un petit peu ambiguë : « mais, attendez, est-ce que vraiment c'est du covoiturage ? ». Oui c'est du covoiturage parce qu'on va sur le même trajet. Et on le partage ce trajet donc c'est bien du covoiturage, Blablacar. Et la nouveauté, c'est que, c'est une des explications qui est importante, c'est qu'ils paient des impôts en France et ils créent de l'emploi.

Journaliste

Est-ce qu'ils créent vraiment de l'emploi ? Ils en prennent aussi peut-être à d'autres. Par exemple en Espagne, Blablacar est attaqué en justice par une société d'autocaristes qui dit : « c'est de la concurrence déloyale, Blablacar ».

Karima Delli

Ah il faut faire attention hein. C'est pas Blablacar, c'est toutes les nouvelles applications et notamment celle qu'on appelle, et qui a fait énormément scandale et qui fait encore parler d'elle, Uber.

Journaliste

Non, mais Blablacar est effectivement, a une plainte contre lui en Espagne par les autocaristes.

Karima Delli

En tout cas, moi je considère...

Journaliste

Parce qu'ils disent : « c'est de la concurrence déloyale » et oui les autocaristes perdent peut-être des passagers.

¹ Forme correcte : « ...ce que vous avez dit tout à l'heure »

Karima Delli

Bah, ils perdent, ils perdent peut-être des passagers, mais, en tout cas, moi je considère aujourd'hui que Blablacar est un levier d'action et d'innovation notamment pour partager sa voiture et je trouve que c'est une très bonne idée.

Paul Germain

Alors, moi je...

Journaliste

Mais faire perdre des clients à la SNCF par exemple ? La SNCF dit : « 1 million de passagers en moins à cause du covoiturage ». Est-ce qu'un jour on ne peut pas imaginer qu'à cause de Blablacar, et bien, la SNCF doive réduire l'emploi, mettre des gens dehors ?

Karima Delli

Bah pour moi, faut pas mettre en concurrence les différentes dispositions de la mobilité, c'est-à-dire la mobilité dans le fret comme sur la route. Aujourd'hui, la priorité, c'est véritablement de faire qu'il y ait moins de voitures sur les routes et c'est ça le premier levier de Blablacar. Vaut mieux avoir et partager un véhicule que d'avoir plusieurs voitures sur la route. Ça, c'est le premier levier. Vous parlez de la SNCF, le problème de la SNCF et notamment du rail, c'est qu'aujourd'hui, quand vous regardez, vous avez dit hein, le prix, la question du prix et bah les jeunes ils préfèrent prendre Blablacar parce que ça coûte moins cher.

Journaliste

Donc tant pis pour l'emploi alors ?

Karima Delli

Non, c'est pas tant pis pour l'emploi, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, ils préfèrent prendre ce vol-là et aussi la question notamment du train qui est un véritable levier pour créer de l'emploi, aujourd'hui, il faut penser à rénover, réouvrir notamment toutes ces lignes de train qui sont bonnes pour le climat, qui sont bonnes pour l'emploi.

Paul Germain (3'08)

Karima Delli, Blablacar vous aimez bien parce que c'est français en fait ?

Karima Delli

Non, pas spécialement, non non, c'est pas du tout du chauvinisme, c'est plutôt cette économie qui est nouvelle et cette génération qui monte avec l'économie du partage. Et ça c'est vraiment du partage.

Paul Germain

Mais quelle différence avec Uber ?

Karima Delli

Bah, Uber, c'est pas... vous ne partagez pas justement le trajet avec d'autres personnes. Uber n'est pas du covoiturage, attention. Uber, notamment avec une application qui s'appelle UberPop, rentre en concurrence totalement déloyale notamment avec les taxis, etc. C'est comme si, vous et moi, on s'improvise taxi, et on dit aujourd'hui je suis conducteur non salarié - parce que vous êtes payé un petit peu au noir ou sur des conditions totalement floues, vous ne payez pas de charges sociales, vous ne contribuez pas à votre retraite, etc., etc., - et donc, vous vous improvisez conducteur, ce qui est un scandale total, notamment en terme de *dumping* social, et là je pointe votre question sur la destruction

des emplois, ça c'est la première chose, et la troisième, la deuxième chose qui pour moi est importante, c'est que Uber n'apporte..., Uber en tant que telle est une bonne application...

Journaliste

Oui, les jeunes sont déçus que ça n'existe plus aujourd'hui quand même.

Karima Delli

Mais c'est UberPop qui vient justement., où c'est les règles de la jungle. C'est pas méchant, en terme économique. Et donc notre rôle aussi en tant que député européen c'est qu'à un moment, il faut réglementer l'ensemble.

Journaliste

Justement, toute cette économie de partage, on voit quand même que ça fait quelques années qu'elle est apparue, elle prend de plus en plus de d'ampleur, et on a l'impression quand même un peu que l'Europe regarde ça d'un peu loin...

Karima Delli

Et bien c'est faux.

Journaliste

... qu'elle ne met pas son nez dedans. Est-ce qu'elle doit mettre son nez dedans ?

Karima Delli

Elle doit mettre son nez dedans. Je vais vous donner deux exemples : Uber arrive à l'Europe en disant « je suis un service numérique ». Le problème que l'on a c'est de montrer à quel point Uber n'est pas un service numérique. C'est un service de transport, mais comme c'est une application, c'est plutôt des règles de services numériques et donc nous notre but, moi en tant que membre de la commission de transport, c'est de montrer que ce service, c'est bien un service de transport, et donc il doit respecter aussi bien les règles de sécurité que des règles sociales par exemple. Donc notre rôle est là.

Paul Germain

Oui parce que, Isabelle, le problème de Uber ou de Blablacar, c'est que tous ces gens n'ont pas de compte à rendre en fait.

Journaliste

Oui voilà, et on peut même aller dans d'autres domaines hein, dans le domaine de l'alimentation, maintenant on voit des voisins qui font des repas, mais qui ne doivent respecter aucune règle d'hygiène comme doivent le faire les traiteurs par exemple. Est-ce qu'il faut imposer des règles à cette économie de partage, à cette nouvelle économie ? Est-ce qu'il faut lui imposer des règles ? Elle n'en n'a pas pour le moment.

Karima Delli

Pour l'instant il n'y en a pas, ou pas beaucoup, parce que par exemple Blablacar, l'économie du partage vous ne pouvez pas réglementer cette industrie-là. Et quelque part, tant mieux.